



- Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement
- Observatoire des armements

Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 11 • 6-2015

Lettre d'information parlementaire

Le monde se prépare à célébrer, les 6 et 9 août, la 70^{ème} commémoration du bombardement de Hiroshima et de Nagasaki. C'est l'occasion de manifester notre soutien face à l'horreur et la souffrance des survivants — les hibakusha —, celle de leur descendance ainsi qu'aux victimes des essais nucléaires qui ont suivi. Mais n'est-ce pas également l'occasion de s'interroger sur l'efficacité de cette arme présentée comme la garantie de notre sécurité ?

Mythe à déconstruire

Avec l'ouverture progressive des archives, plusieurs travaux d'historiens, de chercheurs viennent contredire la thèse répandue de la capitulation du Japon suite à l'explosion des bombes américaines au-dessus des deux villes japonaises. C'est la déclaration par l'Union soviétique, le 8 août, de la guerre au Japon et le début de l'invasion par l'armée soviétique du territoire japonais qui fut l'élément primordial dans la capitulation. La bombe fut un prétexte parfait comme le démontre Ward Wilson*. « Les partisans de la bombe ne sont pas des réalistes. Ils savent que les armes nucléaires sont peu utilisables, mais ils insistent pour qu'elles aient cette qualité magique, qu'ils nomment la force de dissuasion nucléaire. [...] Ce n'est pas de la folie de penser à une interdiction des armes nucléaires, c'est du pragmatisme et de la prudence. Comment pouvez-vous mettre la vie de millions de personnes en danger pour une théorie qui n'a pas été prouvée et qui ne peut pas être prouvée ? »

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

*Armes nucléaires : et si elles ne servaient à rien ? 5 mythes à déconstruire, édition du Grip, 2015.

Actualité internationale

NORVÈGE

Débat sur l'élimination des armes nucléaires

Le 12 juin, le Parlement norvégien a tenu un long débat à propos d'une motion « sur l'interdiction des armes nucléaires ». Si les deux partis d'opposition (travailliste et démocrate-chrétien) ne souhaitent pas intervenir directement dans la politique étrangère menée par le gouvernement, ce débat a permis d'accentuer les réflexions sur la nécessité de l'élimination des armes nucléaires. Des parlementaires ont été assez directs, comme Liv Signe Navarsete (parti du centre), Kjell Ingolf Ropstad (démocrates-chrétiens), Bard Vegar Solhjell (parti du socialisme antilibéral) ou encore Åsmund Aukrust (parti travailliste) en manifestant leur souhait de voir la Norvège reprendre sa place de leadership mondial sur le désarmement nucléaire. Une place qu'elle avait acquise suite à l'organisation de la première conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires en mars 2013. Le ministre des affaires étrangères, Børge Brende est resté très vague durant ce débat sur la posture que la Norvège allait prendre concernant de futures négociations internationales sur l'interdiction des armes nucléaires.



ROYAUME-UNI

Armes nucléaires sur les routes britanniques

M^{me} Margaret Ferrier, députée du SNP (Parti national écossais) a demandé au cours de la semaine budgétaire du 3 juillet des explications sur l'augmentation et le coût des transports d'armes nucléaires, qui ont été réalisés notamment lors des périodes de janvier 2015 où se sont déclarées de fortes tempêtes entraînant des conditions de circulation dangereuses.



FRANCE-AUTRICHE

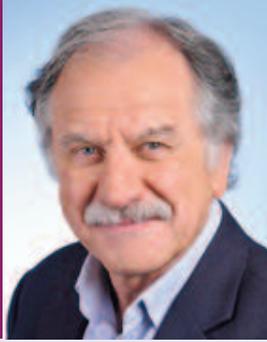
Délégation parlementaire...

M^{me} Danielle Auroi, présidente de la Commission des affaires européennes, membre du PNND, a reçu le 3 juin à l'Assemblée nationale une délégation de parlementaires autrichiens, conduite par M. Josef Cap, président du groupe d'amitié du Nationalrat autrichien. Les sujets du désarmement nucléaire et de « l'Austrian pledge » (voir Lettre n° 1) furent abordés.

Deux questions à...

M. Noël Mamère,

député de la Gironde, écologiste,
membre de la Commission
des affaires étrangères



Votre région est au cœur du système de la dissuasion nucléaire. En cas d'arrêt de la modernisation de l'arsenal nucléaire — comme le demande le Traité de non-prolifération nucléaire — que faire pour que l'économie régionale ne soit pas pénalisée ?

La reconversion ne poserait aucun problème puisqu'elle a déjà commencé depuis 2002. Le développement du projet Route des lasers a entraîné la création d'un pôle de développement des filières industrielles optiques et lasers pour les marchés applicatifs des procédés laser, de la santé, de l'instrumentation et de l'énergie. Il s'articule autour de la formation, la recherche, le transfert technologique et l'activité industrielle dans les domaines de l'optique et des lasers. La structuration de ce projet s'est effectuée par étapes, avec :

- la création en 2003 de l'Institut lasers et plasmas (ILP), pour structurer la recherche française autour des grands lasers, la création du laboratoire d'excellence Laphia pour fédérer de nombreux laboratoires bordelais ;
- la création en 2005 de Pyla, plateforme de formation continue et l'extension de l'offre de formation initiale au sein de l'université de Bordeaux, complétée en 2012 par l'arrivée de l'Institut d'optique Gradual school (anciennement École nationale supérieure d'optique) ;
- la création, en 2007, de la plateforme de transfert technologique Alphanov, pour valoriser la recherche pour mettre son expertise et son savoir-faire au service des industriels.

Je propose d'autre part, comme l'association Négajoule !, que le Laser mégajoule soit reconverti pour les soins des personnes victimes de l'utilisation du nucléaire dans les conflits ou des victimes d'accidents du nucléaire civil, la recherche sur le démantèlement des centrales et de l'armement nucléaire, sur la décontamination des zones irradiées dans le monde. Avoir un centre mondial de recherche et d'intervention humanitaire et médical de ce type créerait beaucoup d'emplois.

L'Arctique est au centre des enjeux climatiques et militaires de ce XXI^e siècle. Des parlementaires canadiens ou danois ont émis des propositions pour un Arctique sans armes nucléaires. Est-ce une piste possible pour la diplomatie française, pour réactiver le processus mondial de désarmement nucléaire ?

L'Arctique est amené à être une région clé du XXI^e siècle et à jouer un rôle important dans l'économie mondiale. Les conséquences du changement climatique ont transformé la perception de la société internationale vis-à-vis de la région arctique, du fait des enjeux et défis que ce changement implique : élévation du niveau des mers de par la fonte de l'inlandsis groenlandais, ouverture de nouvelles routes maritimes du fait de la fonte estivale de la banquise arctique, accès facilité aux ressources naturelles off-shore dans une région où le risque environnemental reste cependant élevé, migration des ressources halieutiques, enjeux de sécurité et résolution de différends territoriaux, coopération entre acteurs régionaux (parmi lesquels la Russie et les États-Unis), cohabitation entre puissances mondiales au sein d'un espace à gouvernance régionale. Sur le plan du nucléaire militaire, l'Arctique est une zone qui couvre un large espace du globe à proximité des ports d'attache des principales puissances nucléaires. La Russie comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Otan) s'intéressent à l'Arctique. Quatre des États riverains de l'Océan arctique sont membres de l'Otan (États-Unis, Canada, Danemark et Norvège). De nombreux sous-marins nucléaires s'y croisent. Un sous-marin nucléaire russe immergé en 1981 en mer de Kara a montré clairement la menace de contamination de l'Océan arctique. Coulé par 50 mètres de fond au large de l'archipel de Nouvelle-Zemble, le K27 n'est qu'un des sous-marins immergés par Moscou pour s'en débarrasser. Une liste a été publiée par la Russie en août 2011 : outre le K27, 14 réacteurs nucléaires, dont cinq contenant du combustible utilisé, 735 autres éléments de machinerie radioactifs et 17 000 containers de déchets radioactifs.

En tant que rapporteur de la mission d'information sur les enjeux du changement climatique en Arctique et en Antarctique, j'ai signalé l'importance de la résolution du 9 octobre 2008 du Parlement européen sur la transposition à l'Arctique du Traité de l'Antarctique qui démilitariserait ce pôle tout en constatant la difficulté de l'appliquer à l'Arctique. J'ai donc proposé à la fois la reconnaissance du rôle primordial du Conseil arctique et la possibilité de conférer à l'Arctique la qualité de bien public mondial ce qui impliquerait la reconnaissance de ce pôle comme zone exempte d'armes nucléaires.

Du côté de la société civile

Jeûne-action international

Pour commémorer le 70^{ème} bombardement nucléaire des villes d'Hiroshima et de Nagasaki, un jeûne-action international pour abolir les armes nucléaires est organisé et regroupera plusieurs centaines de personnes. Ces 4 jours d'actions se dérouleront : en France à Paris, Bordeaux et Valduc ; en Europe, en particulier à Londres devant le parlement du Royaume-Uni et à Büchel en Allemagne devant la base des bombes nucléaires de l'Otan ; et aux États-Unis devant le laboratoire nucléaire de Livermore (l'équivalent du laser Mégajoule).

Les groupes de jeûneurs soulignent que « les 9 États nucléaires considèrent qu'ils ont un droit à posséder des armes nucléaires alors que les 3/4 des pays de la planète considèrent qu'ils doivent les éliminer au plus vite. [...] Le sursaut des opinions publiques est indispensable. Les armes nucléaires doivent être interdites de possession, de fabrication et de menace. [...] »

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.vigilancehiroshimanagasaki.com

Vers la limitation du contrôle parlementaire ?

M. Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale a décidé en vertu du nouveau règlement de cette Assemblée adopté le 28 novembre dernier de limiter pour la session du 1^{er} octobre au 30 septembre 2016 le nombre de questions écrites à 52 par député. Cela correspond ainsi à une question maximum par semaine. Les questions écrites sont pourtant essentielles dans une démocratie, car elles permettent d'interpeller un ministère sur une question précise.

De nombreux parlementaires ont fait part de leur surprise devant cette mesure, qui leur apparaît être un moyen de diminuer leur pouvoir de contrôle sur l'action du gouvernement. Ainsi le député Alain Suguenot (Les Républicains), estime que Claude Bartolone se trompe « lorsqu'il précise que cette réforme n'aura d'impact que pour ceux qui abusent de la réglementation en vigueur ». Il met en avant que devant « une réglementation pléthorique et imprécise [...] réglementer par un chiffre le nombre de questions que posent les parlementaires est une ineptie totale. [...] cette limitation est absolument stupéfiante ». François Cornut-Gentille (Les Républicains) se demande « quelle modernisation veut-on ? Celle où le député ne sert plus à rien ? » Des protestations sont également faites du côté des rangs de la gauche comme Roger-Gérard Schwartzberg (groupe radical, républicain, démocrate et progressiste) ou Hervé Feron (socialiste) pour qui les questions écrites sont « une pierre angulaire de la démocratie ». On peut cependant regretter que les parlementaires ne se soient pas plus mobilisés sur ce sujet en octobre dernier.

La raison invoquée par le président Bartolone est que des députés poseraient trop de question ou encore tous la même question. C'est une fausse excuse, car dans ce dernier cas la réponse est identique. En réalité on peut s'interroger sur les

fondements de cette mesure. A-t-elle été adoptée à cause du manque de moyens qui fait que les rédacteurs sont trop peu nombreux pour pouvoir répondre aux questions déposées ? En effet, le taux de réponses serait ainsi passé entre 1990 et 2015 de 100 % à 70 % « et les délais se sont allongés, à tel point que moins d'un quart des questions obtient une réponse dans le délai réglementaire de deux mois ».

Deuxièmement, cette mesure va affecter tous les sujets « sensibles ». En effet, les parlementaires, devant cette restriction du droit d'expression, vont devoir faire des choix. C'est ainsi que François Cornut-Gentille se demande comment il pourra réaliser pleinement son travail, prenant comme exemple l'épineuse question de la disponibilité des avions de chasse de l'armée de l'air. Une question qui suscita « les regards de toute la presse par les interrogations que la réponse ministérielle soulevait. Sans une question écrite, qui aurait soulevé le problème ? »

Les thèmes de la dissuasion et du désarmement nucléaires sont très peu débattus. Lorsque des député(e)s interpellent les ministres des Affaires étrangères ou de la Défense, c'est un moyen direct d'obtenir des informations, mais aussi de montrer que ce sujet est suivi par la représentation nationale. Ainsi, les questions sur la politique de la France au regard de ses engagements internationaux, de l'adéquation du discours du président avec l'engagement humanitaire supportée par plus de 110 États ou encore des interrogations sur l'absence de tir du M51 depuis son accident en mai 2013, n'auraient sans doute jamais pu être déposées.

Il est fortement à craindre que cette réforme influe directement sur ces thématiques qui commençaient à s'ouvrir ces derniers mois au sein même de cette représentation...

La dissuasion nucléaire en bref...

Alice Guitton sera à compter du 1^{er} août 2015, la représentante permanente de la France à la Conférence du désarmement à Genève. Nous saluons l'Ambassadeur Jean-Hugues Simon Michel, qui aura été toujours ouvert pour rencontrer les ONG ; bon vent au Guatemala en Amérique centrale, une zone exempte d'armes nucléaires.

La Fondation pour la recherche stratégique a le 8 juin dernier organisé un colloque sur « La dissuasion nucléaire française en débat ». Trois parlementaires, Gwenegon Bui (PS), Jacques Gautier (UMP) favorables à la dissuasion et François de Rugy (EELV) opposé à cet armement, ont mis en exergue l'extrême difficulté à obtenir des informations claires et précises sur les crédits de la dissuasion et de ses différents programmes. Le sénateur Gautier a par ailleurs indiqué que selon les chiffres que la DGA lui avait confiés, le budget de la dissuasion s'élèverait dans quelques années à 6,5 milliards d'euros !

100 millions d'euros ! C'est le double du coût annoncé en 2013 pour la réalisation du nouveau système de surveillance Telsite 2 de l'atoll de Moruroa. Un coût non encore définitif, directement ponctionné sur le budget du ministère de la défense..

Telsite est un système de surveillance de la stabilité et de l'état radiologique de l'atoll mis en place suite à plusieurs effondrements consécutifs à des tirs souterrains entre 1977 et 1979. Plus de 30 ans après, l'appareillage installé sur la zone nord-est de Moruroa a subi la corrosion au point que l'évaluation des risques d'effondrement n'a plus guère de fiabilité. Le ministère de la défense a donc décidé la rénovation de ce système Telsite entre 2014 et 2018 avec l'embauche d'environ 300 personnes. Il y a eu tellement de négligences dans le suivi médical des anciens travailleurs de l'époque du Centre d'expérimentations nucléaires qu'il serait opportun de ne pas retomber dans les mêmes erreurs. Moruroa n'est pas un site de travail ordinaire. Des mesures renforcées de prévention et de suivi des personnels engagés dans le cadre de la rénovation du système Telsite devraient être prises.

À VOIR EN VIDÉO :

<http://www.frstrategie.org/barreFRS/evenements/2015/2015-06-08/>

Suggestion d'initiative...

QUESTION

70^{ème} commémoration d'Hiroshima et de Nagasaki

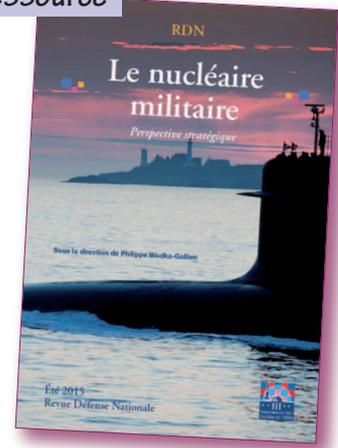
Les 6 et 9 août 1945, les États-Unis utilisèrent deux bombes atomiques pour détruire les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki. Ces deux seules armes tuèrent près de 200 000 personnes civiles. La France depuis 2010 est présente à ces commémorations, mais avec une faible représentation diplomatique. À l'aube de la 70^{ème} commémoration, M/M^{me} le Député ; M/M^{me} le Sénateur demande au Ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer quel sera le niveau de représentativité de la France à ces cérémonies ?

SUGGESTION

Rencontre interparlementaire France - Union européenne

Les problématiques de sécurité et de défense raisonnent aux portes de l'Europe, avec des relents de guerre froide tant dans la gesticulation politique (président Poutine, ministre des Affaires étrangères britannique) que militaire (Otan, Russie). Un des dangers actuellement mis en avant par les États concernés et l'Organisation Atlantique porte sur une rupture par l'une des deux parties concernées du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) et sur les armes nucléaires tactiques disposés sur le sol européen (Allemagne, Belgique, Hollande, Italie, plus la Turquie non membre de l'UE) et le territoire russe. L'Union européenne — moteur de la paix en Europe depuis sa création — et son Parlement représentent 28 États aux conceptions de sécurité différentes. Dans l'objectif d'aider la France à assurer une dynamique de dialogue entre Américains et Russes et pour préserver la sécurité européenne, les parlementaires des Commissions de la défense nationale et des affaires étrangères du Sénat et de l'Assemblée nationale pourraient organiser une rencontre avec les parlementaires de la Sous-commission sécurité et défense du Parlement européen. Cette initiative permettrait d'établir une diplomatie parlementaire parallèle débouchant sur une feuille de route contenant des objectifs d'action claire pour renforcer le dialogue entre États et assurer une diminution des tensions sécuritaires en Europe occidentale.

Ressource



Le nucléaire militaire. Perspective stratégique

La Revue Défense nationale consacre son numéro d'été au nucléaire militaire. Outre des articles en faveur de la dissuasion, quatre voix différentes ont pu s'exprimer dans cette revue :

- Jean-Marie Collin, « Risque nucléaire militaire ou désarmement nucléaire ? »
- Bernard Norlain, « Penser le désarmement nucléaire »
- Ward Wilson, « Des idées reçues à propos de la dissuasion nucléaire »
- La sénatrice Leila Aïchi, « Europe Écologie Les Verts et la dissuasion nucléaire »

www.defnat.com/
N° été 2015, 228 p.

Retrouvez les numéros de la *Lettre* sur :

<http://www.pnnd.org/pnnd-france-lettre-d-information-parlementaire>

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@jmc_nonukes



L'Observatoire des armements et le PNND France sont membres du comité de pilotage d'ICAN France - Campagne internationale pour l'Abolition des armes nucléaires débutée en 2007 et présente dans 93 pays. Elle regroupe en France 64 organisations partenaires.

Pour en savoir plus : www.icanfrance.org et www.icanw.org.



Le réseau des **Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit

plus de 800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment des conférences, des newsletters, des séminaires et des contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PNND : www.pnnd.org

CONTACT : Jean-Marie Collin, directeur France PNND,
jeanmarie@pnnd.org • 06 37 94 62 41



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *La Lettre de Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur,
patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03